**Déclaration de la République du Congo sur le rapport national de l’Examen Périodique Universel de la**

**République de Corée.**

***Monsieur le Président,***

Le Congo remercie la délégation Coréenne pour la précision de son rapport dans la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du second cycle de l’EPU.

Nous notons avec satisfaction l’approche participative utilisée pour l’élaboration de ce rapport fondée sur de larges consultations auprès de plusieurs institutions.

Le Congo apprécie hautement la priorité accordée par les autorités Coréennes aux droits de l’homme dans les affaires publiques en fixant des tâches bien précises assorties de moyens pour les réaliser.

Mon pays encourage la Corée à persévérer dans ses efforts de protection et de promotion des droits de l’homme par le renforcement de son dispositif juridique en faveur catégories de personnes les plus vulnérables, notamment les enfants, les migrants et les femmes.

Nous souhaiterons formuler à la République de Corée les recommandations suivantes :

* Ratifier la Convention de l’UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l’enseignement ;
* Veiller à ce que les travailleurs migrants et leur famille, et particulièrement les enfants, aient accès à des moyens de subsistance suffisants, au logement, à des soins de santé et à l’éducation.

**Je vous remercie.**